

Image not found or type unknown



Droit d une association sportive dans une commune

Par **lienemann**, le **13/12/2008** à **11:28**

Habitant dans une commune de 3500 habitants,nos enfants ont créé une association leur permettant de monter une équipe de football.le problème est que le maire de la dite commune refuse l' accès au stade municipal pour leur équipe.Dans la mesure ou il y a un créneau horaire permettant aux jeunes de jouer sur place ,a t ' il le droit de leur interdire,sachant que toutes les semaines et un week end sur deux ils sont tous obligés de faire 25 kilomètres pour jouer.rnDans l 'attente d'une réponse recevez mes salutations distinguées.